



A :

Monsieur le Député de la 3ème circonscription du Gard

Monsieur le Député de la 6ème circonscription du Gard

Monsieur le Président du Département du Gard et président du Comité Régional du Tourisme

Monsieur le Président de la CCI du Gard.

Monsieur le Président de la CMA du Gard

Messieurs les Présidents des Communautés de Communes Pays d'Uzès et Pont du Gard

Copie : Monsieur le Président de l'UMIH 30

Uzès, le 4 septembre 2020

Objet : effet du classement du Gard en zone rouge COVID-19 sur l'activité touristique.

Messieurs les Elus, Messieurs les Présidents,

Le jeudi 27 août, notre profession a subitement appris lors de la conférence de presse du premier ministre, le classement du Gard en zone « rouge » Covid-19.

Immédiatement relayée par la presse française et la presse européenne, cette information a eu pour effet :

- Un départ précipité, dès le vendredi 28 août des clients étrangers (Néerlandais, Belges, Suisses) pour échapper à un confinement de 14 jours dans leur pays, à l'heure de la rentrée scolaire,
- Une rafale d'annulations des séjours touristiques en septembre, de la part des clients étrangers et, dans une moindre mesure, des clients Français.

Après un sondage auprès des chambres d'hôtes, résidences de tourisme, musée, guide-conférencier adhérents des « Entrepreneurs de l'Uzège-Pont du Gard », le volume d'annulations atteint 80%. Le musée Haribo prévoit déjà une baisse de la fréquentation de 20% en septembre 2020. Le guide-conférencier interrogé n'a plus de clients et plus de demandes.

Or, le samedi 29 août, le Midi-Libre publiait, à partir des données communiquées par l'ARS, un article intitulé « pourquoi les départements de l'Hérault et du Gard sont désormais classés en zone rouge ». Dans cet article, on lit que les taux d'incidence et de positivité au Covid-19 sont « *élevés mais inférieurs aux seuils d'alerte* » et que la situation géographique du Gard, entre l'Hérault et les Bouches du Rhône, « *est l'un des facteurs qui ont conduit les autorités à prendre cette décision* ».

Sans mettre en cause le bien-fondé des mesures de lutte contre cette pandémie, dans l'attente de vaccins et de médicaments, nous tenions à vous faire partager notre désarroi et notre mécontentement devant tant de précipitations, d'absence totale d'information et de

concertation préalables. Cette décision de classement, si l'on se base sur les informations de l'ARS, apparaît plus comme une mesure d'hyper-précaution qu'une nécessité impérative. Avec à nouveau des conséquences dramatiques sur notre activité et sur la pérennité de nos entreprises.

En effet, nous, entreprises du tourisme d'une destination somme toute peu impactée par la pandémie durant le confinement, avons fourni beaucoup d'efforts (temps, surcoûts) pour accueillir comme il se devait les touristes dans d'excellentes conditions sanitaires. Et, le 17 août 2020, nous avons expliqué et accompagné auprès de nos clients l'arrêté imposant le port du masque dans les espaces publics d'Uzès notamment.

A partir de mars 2020, nous avons dû faire face pendant 3 mois à une baisse de notre activité de 50% à 90%, selon les entreprises. Malgré l'absence des clients extra-Européens, nombreux l'été dans notre territoire, malgré la cacophonie des décisions du gouvernement britannique qui a entraîné une quasi-absence de la clientèle britannique, très nombreuse en Uzège, nous avons pu « sauver » les 2 mois d'été avec un afflux de clients Français, Belges, Suisses, Néerlandais et Allemands.

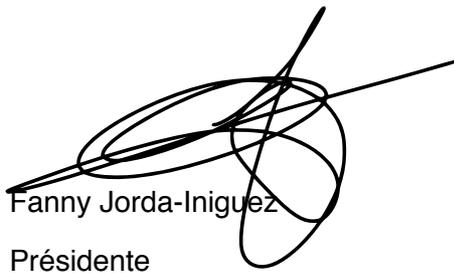
Nous espérons pouvoir compter sur septembre et l'arrière-saison pour compenser une partie des pertes. Cette décision des autorités vient couper court à ces espoirs.

Aujourd'hui 4 septembre 2020, la carte de France publiée sur gouvernement.fr semble placer le Gard en « orange ». Si c'est bien le cas, nous n'avons pas accès à un communiqué officiel confirmant cette information.

Quelque soit la couleur du département, il nous semble pertinent que des informations sur la pérennité du plan tourisme, sur les aides et les accompagnements du secteur tourisme au niveau national, régional, local soient actualisées et à nouveau publiées. Et qu'un dialogue, une concertation, une écoute soient plus régulièrement organisés.

Espérant pouvoir continuer à compter sur votre soutien comme lors du confinement,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Elus, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sincères salutations.


Fanny Jorda-Iniguez
Présidente


Christophe Conquy
Commission Tourisme

« Entrepreneurs Uzège Pont du Gard »

Entreprises adhérentes ayant répondu à notre consultation :

- Ailleurs & Uzès (guide conférencier)
- Domaine de Fos à Montaren et St Médiars (chambres d'hôtes)

- Domaine des Escaunes à Sernhac (Hôtel – restaurant)
- Le Mas des Oules à St Victor des Oules (résidence de tourisme et restaurant)
- L'Ostal à St Hilaire d'Ozilhan (chambres d'hôtes)
- Monte Arena à Montaren et St Médiars (chambres d'hôtes)
- Musée du Bonbon Haribo à Uzès (Musée)
- Destination Pays d'Uzès – Pont du Gard (office de tourisme)
- Passion Aventure à Collias (événementiel)
- Tour Sarrazine à Montaren et St Médiars (chambres d'hôtes)